Certification Environnementale

Secteur Etampes-Méréville (10/09/2020)

Secteur Houdan-Rambouillet, Montfort-L'Amaury (28/01/2020)

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

1. Eléments de contexte

Une démarche inscrite dans les politiques publiques

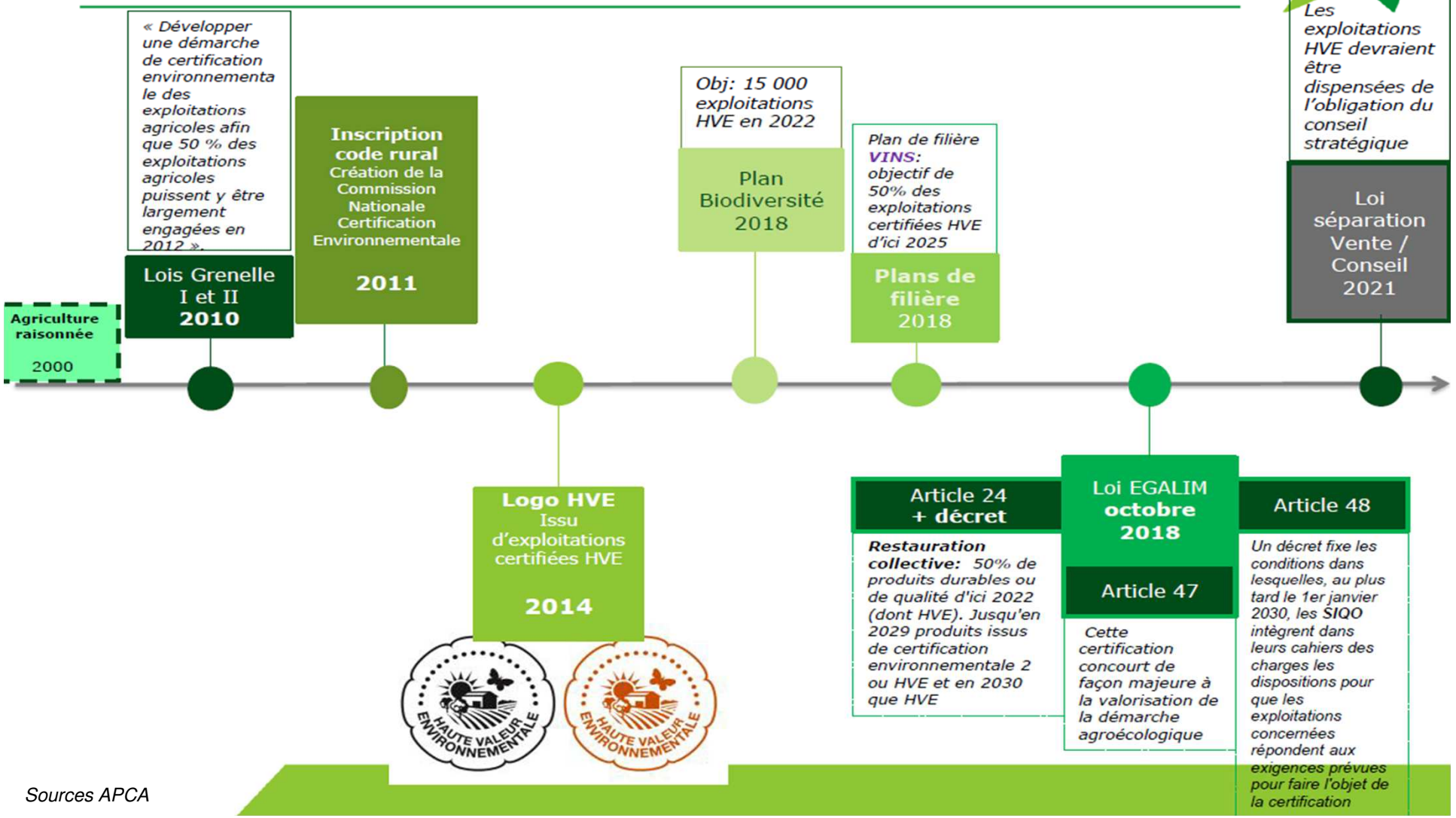

Sources APCA

Une dynamique sectorielle qui s'élargit

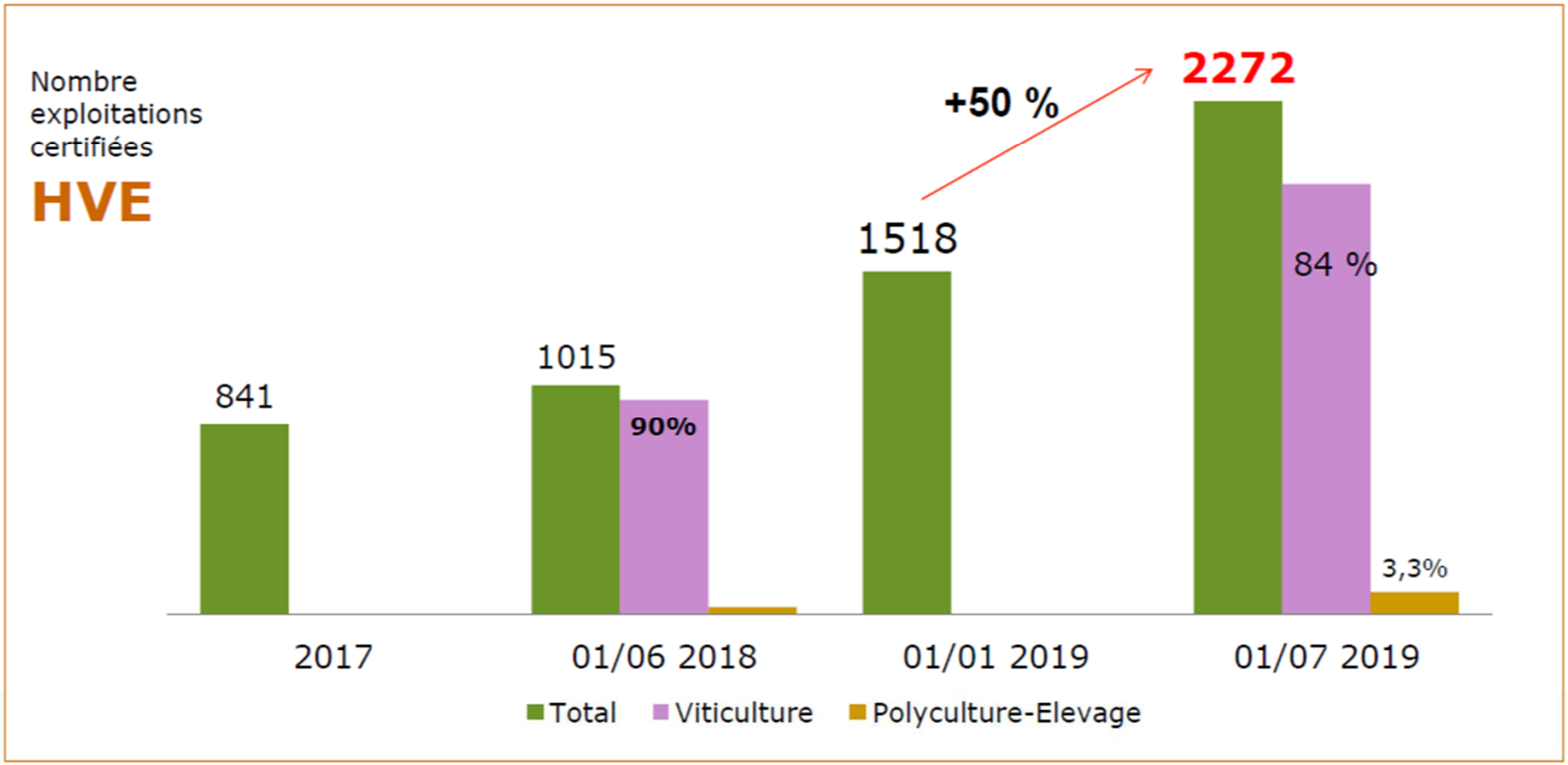

Certification Environnementale Niveau 2

49 démarches reconnues **12 000** agriculteurs

62 démarches reconnues **17 500** agriculteurs

Sources APCA

NOMBRE EXPLOITATIONS CERTIFIÉES HVE PAR DÉPARTEMENT

Total d'exploitations certifiées HVE : **8 218**

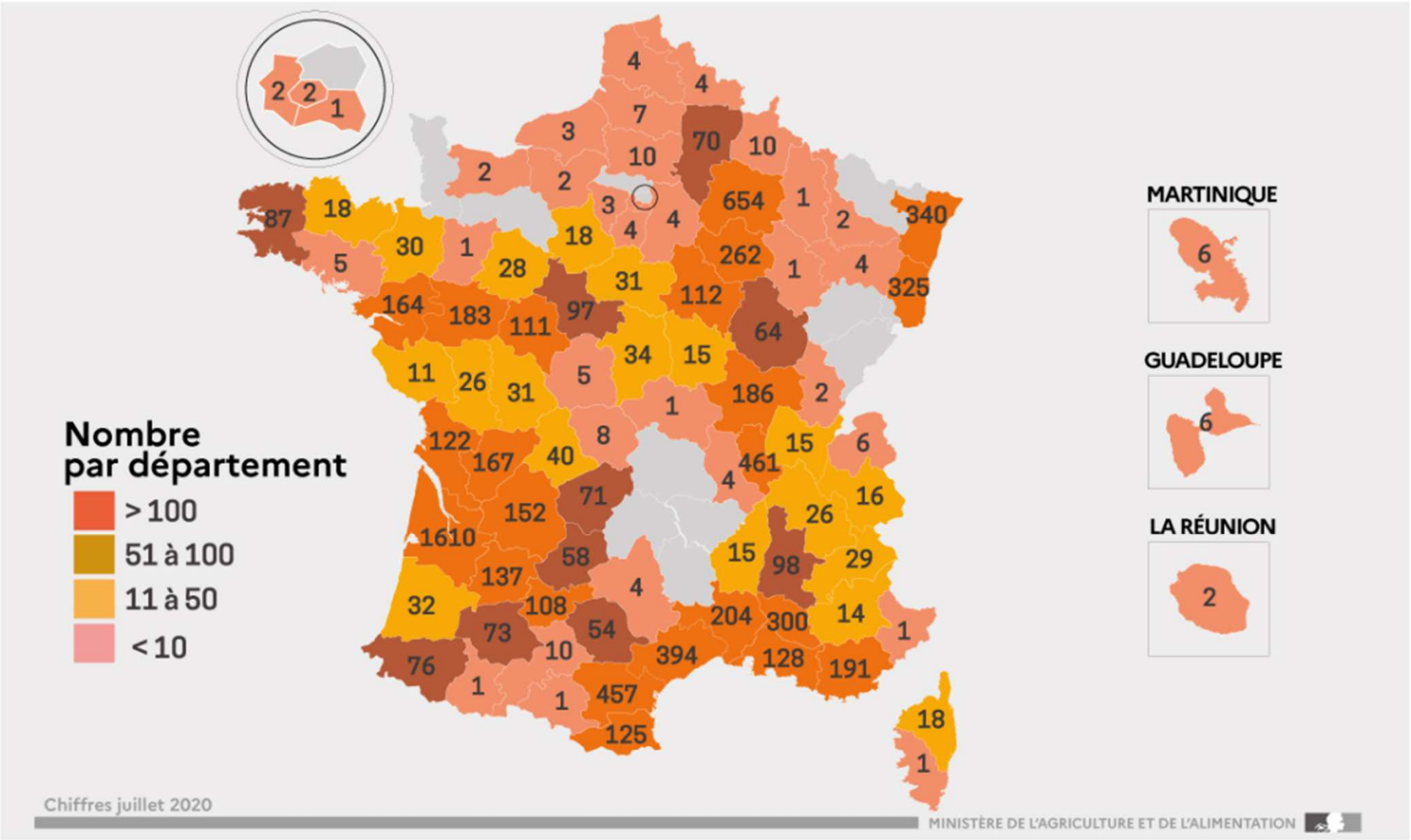

2. Acteurs – Débouchés - Visibilité

- Classé parmi les 4 labels incontournables par l'ADEME

- Soutenue par des ONG (FNE)
- Association Nationale HVE

  https://hve-asso.com/

- Une démarche unique pour toutes les productions agricoles
- HVE = Une certification de l'exploitation

2. Acteurs – Débouchés - Visibilité

- COMAGRAIN *+2€/t de blé dur*
- VIVESCIA *+1€/t céréales en niv 2 ou 3*
- POM'ALLIANCE *5€/t PDT en niv 2*
- SOUFFLET *valorisation de la prime Blé améliorant*
- COOPERATIVE PUISEAUX *réévaluation de la prime Blé CRC*
- AXEREAL
- SAIPOL
- TEREOS
- Groupe COISNON
- …

3. Définition

- https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

ISSU D'UNE EXPLOITATION · HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE ·

~~HVE 2~~

Logo → sur les produits agricoles
UNIQUEMENT au niveau 3 → HVE

Source APCA

La certification environnementale
Une dynamique en 3 étapes

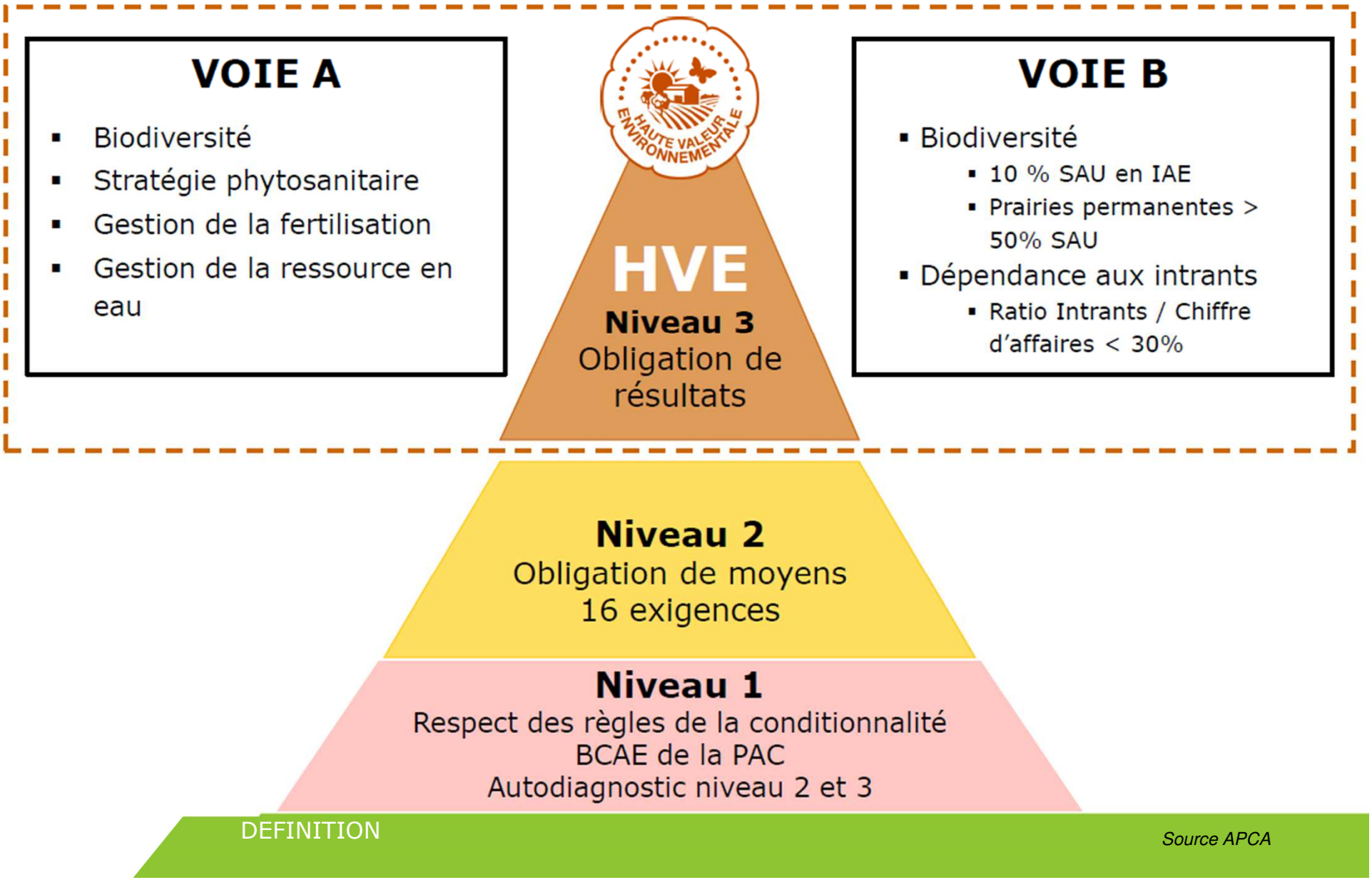

Source APCA

La certification environnementale

Présentation niveau 3 HVE – VOIE A

Obtenir une note au moins égale à 10 sur chaque thématique

Biodiversité	Phytos	Fertilisation	Ressource en eau
Part de la SAU en IAE	**IFT**	**Bilan azoté**	Enregistrement des pratiques d'irrigation
Poids de la culture dominante dans la SAU	Part de la SAU non traitée	Utilisation d'OAD	OAD
Nombre espèces végétales	Part de la SAU couverte par des méthodes alternatives à la lutte chimique	Part de la SAU non fertilisée	Part de la SAU couverte par l'utilisation de matériel optimisant les apports d'eau
NB espèces animales élevées	Part de la SAU en MAE phytos	Part des légumineuses seuls dans la SAU	Adhésion à une démarche de gestion collective
Présence de ruches	Conditions application de traitements	Part de mélanges contenant des légumineuses dans la SAU	Part de la SAU couverte par des pratiques agronomiques économes en eau
Nb de variétés, espèces, races menacées	**Nombre de variétés**	Couverture automnale des sols et enherbement	Part des prélèvements sur le milieu en période d'étiage
	Enherbement		

Indicateurs spécifiques
IFT: grandes cultures et vigne
Nb variétés et enherbement: vigne, arboriculture

Source APCA

Zoom méthode A : indicateurs de résultats et de pratiques

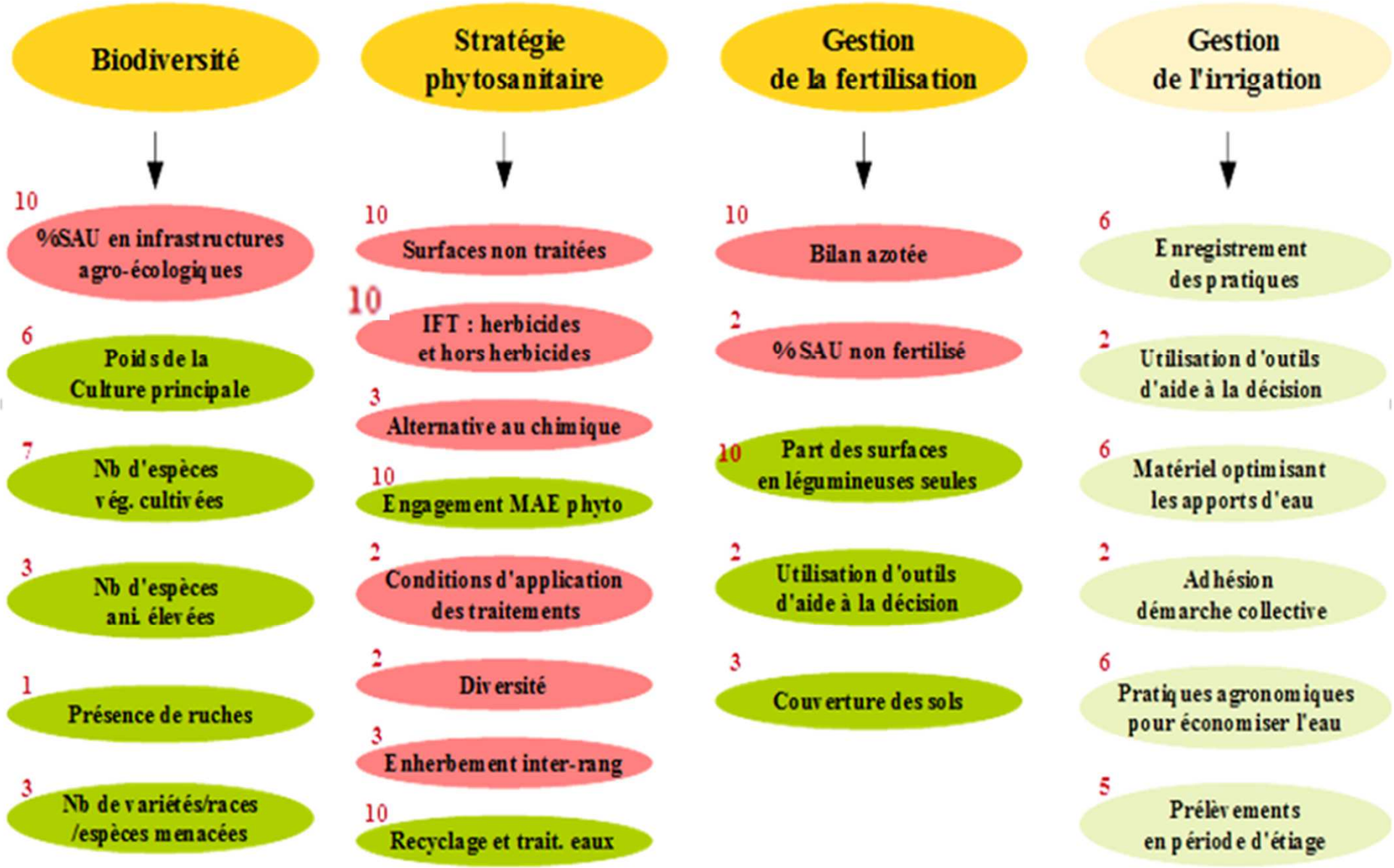

INFRASTRUCTURES AGRO-ECOLOGIQUES

Particularités topographiques	Valeur de la surface équivalente topographique (SET)
Prairies permanentes, landes, parcours, alpages, estives situés en zone Natura 2000	1 ha de surfaces herbacées en Natura 2000 = 2 ha de SET
Bandes tampons en bord de cours d'eau[5], bandes tampons pérennes enherbées[6] situées hors bordure de cours d'eau	1 ha de surface = 2 ha de SET
Jachères fixes (hors gel industriel)	1 ha de jachère = 1 ha de SET
Jachères mellifères ou apicoles	1 ha de surface = 2 ha de SET
Jachères faune sauvage, jachère fleurie	1 ha de surface = 1 ha de SET
Zones herbacées mises en défens et retirées de la production (surfaces herbacées disposées en bandes de 5 à 10 mètres non entretenues ni par fauche ni par pâturage et propices à l'apparition de buissons et ronciers)	1 m de longueur =100 m² de SET
Vergers haute-tige	1 ha de vergers haute-tige = 5 ha de SET
Tourbières	1 ha de tourbières = 20 ha de SET
Haies	1 mètre linéaire = 100 m² de SET
Agroforesterie[7] et alignements d'arbres	1 mètre linéaire = 10 m² de SET
Arbres isolés	1 arbre = 50 m² de SET
Lisières de bois, bosquets, arbres en groupe	1 mètre de lisière = 100 m² de SET
Bordures de champs : bandes végétalisées en couvert spontané ou implanté[8] différentiable à l'œil nu de la parcelle cultivée qu'elle borde, d'une largeur de 1 à 5 mètres, située entre deux parcelles, entre une parcelle et un chemin ou encore entre une parcelle et une lisière de foret	1 ha de surface = 1 ha de SET
Fossés, cours d'eau, béalières, lévadons, trous d'eau, affleurements de rochers	1 mètre linéaire ou de périmètre = 10 m² de SET
Mares, lavognes	1 mètre de périmètre = 100 m² de SET
Murets, terrasses à murets, clapas, petit bâti rural traditionnel	1 mètre de murets ou de périmètre = 50 m² de SET
Certains types de landes, parcours, alpages, estives définies au niveau départemental Certaines prairies permanentes définies au niveau départemental (par exemple prairies humides, prairies littorales, etc.) (*vous renseigner auprès de la DDT/DDTM*)	1 ha de surface herbacée = 1 ha de SET
« Autres milieux », toutes surfaces ne recevant ni intrant (fertilisants et traitements), ni labour depuis au moins 5 ans (par exemple ruines, dolines ruptures de pente…) (*vous renseigner auprès de la DDT/DDTM*)	1 mètre linéaire = 10 m² de SET 1 ha de surface = 1 ha de SET

4. Procédure de certification

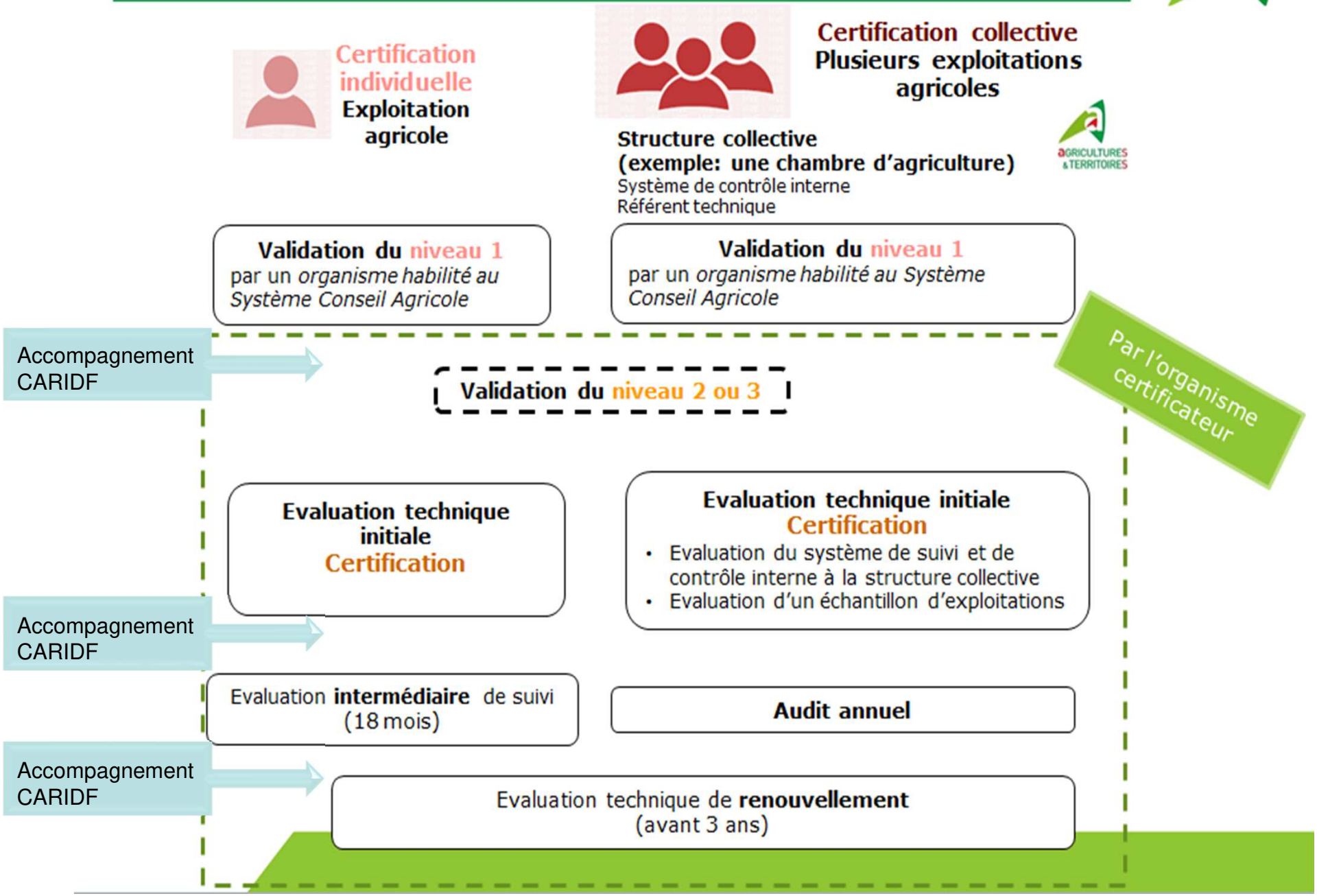

5. Accompagnement CARIDF

CERTIFICATION INDIVIDUELLE

Niveaux 1 à 3

<u>Accompagnement individuel</u>

- Bilan niveau 1

- Pré-audit

- Accompagnement technique

- Suivi années n+1

<u>Accompagnement collectif</u>: La formation

(à la carte)

CERTIFICATION COLLECTIVE

Niveaux 1 à 3

En cours de réflexion. Identification des besoins

- La CARIDF porte le/les collectifs

- Suivis collectifs et individuels

CONTACT : Service Environnement CARIDF – Camille FERRAND au 06 76 19 46 17

Coûts observés des audits

- En moyenne, entre 1000€ et 1300€ HT pour les 3 ans de certification (comprenant l'audit initial + l'audit intermédiaire)

Plan de Relance: Crédit d'impôt HVE en 2021 et 2022

https://idf.chambre-agriculture.fr/piloter-son-entreprise/plan-de-relance-agricole/agriculteurs/